



GRAND CONSEIL

**Postulat - 26_POS_18 - Laurent Balsiger et consorts au nom de Cendrine Cachemaille, Denis Corboz, Stéphane Montangero et du Groupe socialiste -
Chute des prix et ajustements de la production : quelle stratégie de moyen et long terme pour l'agriculture vaudoise ?**

Texte déposé :

La viticulture et la production laitière sont deux activités agricoles qui connaissent actuellement d'importantes tensions. Plusieurs articles de presse ont récemment mis en évidence les difficultés structurelles auxquelles ces secteurs sont confrontés.

Dans le cas de la viticulture, la production dépasse les capacités d'absorption du marché dans un contexte de forte concurrence internationale. La consommation de vin est en recul en Suisse, en particulier chez les jeunes générations. Selon plusieurs analyses relayées dans la presse, la consommation de vin en Suisse a reculé de manière marquée ces dernières années, avec une baisse de l'ordre de 16 % pour les vins suisses entre 2023 et 2024, tandis que près des deux tiers du vin consommé dans le pays proviennent désormais de l'étranger[i].

Cette situation a des conséquences concrètes pour les producteurs. En 2025, le principal encaveur du pays a par exemple annoncé à ses fournisseurs qu'il ne pouvait plus garantir la reprise complète de la récolte, en raison de stocks importants et d'un ralentissement des ventes[ii].

Face à ces difficultés, le Canton de Vaud a lancé un plan d'action pour la période 2025–2028 intitulé « Avenir de la viticulture vaudoise », doté d'environ 17 millions de francs[iii]. Celui-ci vise notamment à adapter la production, soutenir la commercialisation et encourager la relève dans un secteur qui traverse une période d'incertitude.

La situation des exploitations laitières présente certaines similarités. La production suisse de lait connaît régulièrement des épisodes de surproduction. En 2025, la production a ainsi dépassé de 4 à 5 % celle de l'année précédente, notamment en raison de conditions météorologiques favorables qui ont amélioré la qualité et la quantité du fourrage[iv].

Lorsque ces excédents apparaissent, une partie du lait est écoulée dans des segments de moindre valeur ou destinée à des produits exportés à bas prix. Dans le même temps, les producteurs font face à

une baisse du prix du lait. L'Interprofession du lait a ainsi décidé d'abaisser le prix indicatif du lait du segment A de 82 à 78 centimes par kilo à partir de février 2026, en raison de volumes élevés et de la pression des marchés internationaux[v].

Dans la réalité, le prix du lait de centrale se situe, depuis le début de l'année 2026, bien en dessous de 60 ct et l'on n'annonce pas de reprise dans les prochains mois ! Certes, le Conseil d'Etat a mis en place en 2020 un plan de mesures pour soutenir la filière lait (Paquet lait vaudois), toutefois elles arrivent à échéance fin 2026.

Cette situation pèse lourdement sur les exploitations. La presse a par exemple rapporté le cas d'exploitations dont les revenus pourraient diminuer de plusieurs dizaines de milliers de francs par an à la suite de ces baisses de prix. Pour certains exploitants, les conséquences sont déjà très concrètes. Par exemple, en 2026, les quelque 60 vaches d'un d'entre eux rapporteront environ 50'000 francs de moins que l'année précédente[vi].

Plus largement, les organisations professionnelles rappellent que les coûts de production du lait dépassent souvent un franc par litre, alors que le prix payé aux producteurs se situe bien en dessous de ce niveau, ce qui met en péril de nombreuses exploitations familiales, notamment dans les zones de montagne. Selon l'Association pour des prix du lait équitable, « Cette différence d'au moins 30 centimes par litre n'est pas acceptable. Les petites exploitations familiales en zones de montagne sont les plus touchées, car elles n'ont pas d'alternatives. L'évolution des dernières années montre l'envergure du problème: entre 2008 et 2022, le nombre d'exploitations laitières en Suisse a diminué de 35 %, concentration qui se fait au détriment de la biodiversité. Si aucune mesure n'est prise, la situation se dégradera encore. »[vii]

Quelle que soit la part respective des facteurs conjoncturels et structurels, ces évolutions mettent en évidence un problème de coordination entre décisions individuelles et intérêt collectif. Lorsque les conditions météorologiques ou économiques influencent positivement la production, chaque exploitation est incitée à produire davantage afin de couvrir ses coûts fixes, même si cette hausse de production contribue collectivement à une baisse des prix.

Le vin et le lait ont en outre une caractéristique commune essentielle : ils sont indissociables de la culture, du paysage, de l'environnement et de l'image du Canton de Vaud. Les vignobles en terrasses de Lavaux ou de La Côte, comme l'agriculture de moyenne montagne liée à l'élevage laitier, constituent des éléments centraux de l'identité cantonale et de son attractivité touristique.

À l'avenir, d'autres secteurs de la production agricole pourraient être touchés par des tensions similaires. La production de betteraves sucrières, de viande bovine ou porcine fait également face à une pression accrue des marchés internationaux et à des fluctuations importantes des prix.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de dépasser une approche strictement réactive. Le Canton a déjà commencé à agir dans le secteur vitivinicole. Cette démarche pourrait inspirer une réflexion plus large sur l'avenir de l'agriculture vaudoise.

Les mesures de promotion et d'encouragement existantes sont utiles, mais elles ne suffisent pas toujours à répondre à des évolutions structurelles profondes des marchés agricoles. Il apparaît dès lors nécessaire de se doter d'une vision directrice claire permettant d'anticiper les évolutions du secteur et d'accompagner les transitions nécessaires.

Une telle stratégie devrait être élaborée en étroite concertation avec les agricultrices et agriculteurs, les organisations professionnelles, les transformateurs, les distributeurs et les consommateurs. Elle devrait également tenir compte de la dimension culturelle et territoriale des productions agricoles, ainsi que de la nécessité d'assurer une rémunération équitable du travail agricole et de permettre la pérennité de leur exploitation en assurant des conditions économiques suffisantes pour les reprises des exploitations par les nouvelles générations.

Par le présent postulat, les soussigné.e.s remercient le Conseil d'État de bien vouloir présenter un rapport qui permette de :

- établir une stratégie cantonale pour la production agricole, ou au moins un plan d'action sectoriel à l'image de celui mis en place pour la viticulture, par exemple une prolongation du Paquet Lait vaudois qui arrive à échéance fin 2026, en s'inspirant également du nouveau paquet lait fribourgeois communiqué le 13 avril dernier^[viii] ;
- tenir compte, dans son élaboration, en particulier du maintien de la dimension culturelle, paysagère et environnementale des productions laitières et agricole ainsi que de la stabilité du niveau des prix ;
- prendre en considération les enjeux liés au renouvellement des générations et aux changements structurels en cours dans l'agriculture ;
- associer autant que possible l'ensemble des participants de la chaîne de valeur, des producteurs aux consommateurs en passant par les transformateurs, l'industrie et les détaillants ainsi que les milieux environnementaux ;
- articuler la stratégie vaudoise avec la révision de la politique agricole fédérale (PA 2030+).

[i] <https://www.faovd.ch/actualite/1323/Plan-d-action-pour-soutenir-la-viticulture-vaudoise/>

[ii] https://www.lemonde.fr/international/article/2025/07/07/les-suissees-devraient-boire-plus-de-vin-parole-de-ministre_6619440_3210.html

[iii] <https://www.faovd.ch/actualite/1323/Plan-d-action-pour-soutenir-la-viticulture-vaudoise/>

[iv] <https://www.agrihebdo.ch/articles/lait/les-producteurs-peuvent-diminuer-leur-production-ou-ecouler-du-lait-c-47291>

[v] <https://www.agrihebdo.ch/articles/lait/lip-lait-decide-de-baisser-de-4-centimes-le-prix-indicatif-du-lait-a-48969>

[vi] <https://frapp.ch/fr/articles/stories/le-prix-du-lait-en-baisse-les-producteurs-sous-pression>

[vii] <https://fair.ch/fr/news/communiqu  -de-presse-2>

[viii] <https://www.fr.ch/diaf/actualites/plan-daction-en-faveur-de-la-filiere-du-lait>

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Date de dépôt : 12.05.2026

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Alexandre Rydlo (SOC)
3. Am  lie Cherbuin (SOC)
4. Aur  lien Demaurex (V'L)
5. Blaise Vionnet (V'L)
6. C  dric Echenard (SOC)
7. Cendrine Cachemaille (SOC)
8. Chlo   Besse (SOC)
9. Circ   Fuchs (V'L)
10. Claire Attinger Doepper (SOC)
11. Clo   Pointet (V'L)
12. Denis Corboz (SOC)
13. Eliane Desarzens (SOC)
14. Felix St  rner (VER)
15. G  raldine Dubuis (VER)
16. Hadrien Buclin (EP)
17. Isabelle Freymond (IND)
18. Jean Valentin de Saussure (VER)
19. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
20. Jean-Louis Radice (V'L)
21. Julien Eggenberger (SOC)
22. Laure Jaton (SOC)
23. Laurence Bassin (PLR)
24. Laurence Creteigny (PLR)
25. Martine Gerber (VER)
26. Mathieu Balsiger (PLR)
27. Monique Ryf (SOC)
28. Muriel Thalmann (SOC)
29. Nathalie Jaccard (VER)
30. Nicolas Glauser (UDC)
31. Olivier Agassis (UDC)
32. Olivier Petermann (PLR)
33. Oscar Cherbuin (V'L)
34. Patricia Spack Isenrich (SOC)
35. Pierre Fonjallaz (VER)
36. Pierre Zwahlen (VER)

37. Pierre-François Mottier (PLR)
38. Sandra Pasquier (SOC)
39. Sébastien Cala (SOC)
40. Sébastien Humbert (V'L)
41. Sébastien Kessler (SOC)
42. Sébastien Pedroli (SOC)
43. Séverine Graff (SOC)
44. Stéphane Balet (SOC)
45. Stéphane Montangero (SOC)
46. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
47. Thanh-My Tran-Nhu (SOC)
48. Théophile Schenker (VER)
49. Vincent Jaques (SOC)
50. Yannick Maury (VER)
51. Yves Paccaud (SOC)